

Difficulté n° 5 : « Le partenariat entre associations est parfois compliqué, nous avons l'impression d'être en concurrence les unes avec les autres »

Avec la raréfaction des financements publics et privés et l'accroissement permanent du nombre d'associations (+33 000 par an), 47 % des associations expriment des difficultés liées à la concurrence. Par ailleurs, sur les 53 % d'associations qui adhèrent à un réseau (56 % en 2005), seules 11 % adhèrent à un groupement d'associations agissant sur un même territoire.

L'analyse portée par le CAC :

Si la multiplicité des associations est signe d'une vitalité accrue de l'engagement et d'une soif d'agir des citoyens, cette diversité donne parfois le sentiment d'un morcellement des combats. Parallèlement, la raréfaction des subventions et la généralisation des financements publics sous la forme d'**appels à projets ou d'appels d'offres confortent le phénomène de concurrence** entre associations.

Le Collectif des associations citoyennes dénonce ainsi l'effet de « cannibalisme » induit par ces dispositifs qui encouragent les grosses associations à absorber l'activité des plus petites, au détriment d'un fort ancrage territorial, de la participation citoyenne et du débat démocratique.

Sans idéaliser les petites structures ou remettre en cause les actions qui permettraient aux associations d'être plus autonomes, le Collectif s'inquiète de cette « bipolarisation » de la vie associative actuellement à l'œuvre. La diversité associative est une richesse. Les stratégies individualistes développées, parfois sous la contrainte, par certaines associations, creusent le lit de la concurrence inter-associative.

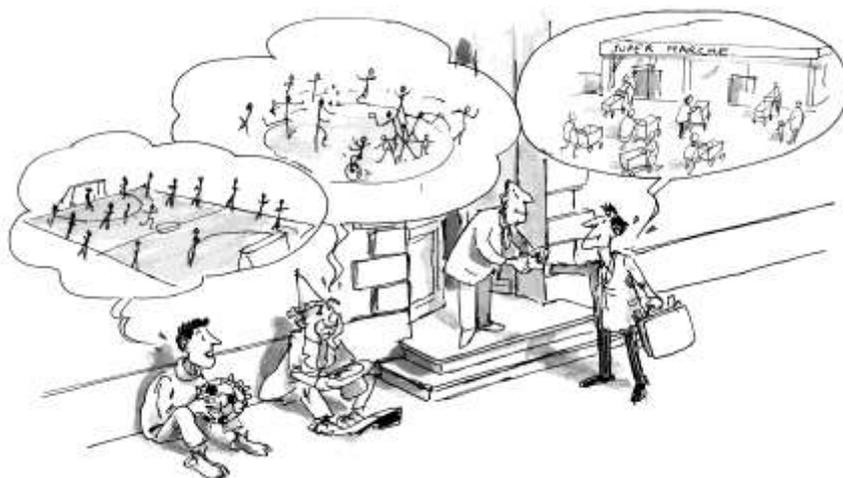
C'est pourquoi, au lieu de forcer à **la concentration, susceptible de démobiler les bénévoles**, le collectif accompagne les **dynamiques locales**



inter-associatives auto-organisées, réaffirme le caractère incontournable des associations dans la **co-construction des projets de territoire** et la nécessité pour les pouvoirs publics de prendre le temps de la concertation avec l'ensemble des acteurs.

Nos propositions d'action :

- ↙ Encourager la création de collectifs associatifs locaux, visant la coopération entre associations d'un même territoire.
- ↙ Dénoncer le recours systématique aux « appels à projets », au détriment des subventions de fonctionnement, qui favorisent la mise en concurrence des associations.
- ↙ Permettre une représentation des associations qui ne soit pas uniquement sectorielle afin de décloisonner l'action associative et de favoriser les dynamiques transversales.



Samuel Boureau pour le Collectif des Assos Citoyennes

